

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Bretagne  
et gendarmerie pour la zone de défense  
et de sécurité Ouest

**Décision n° 21170 du 8 avril 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest**

NOR : INTJ1401796S

Le commandant de la région de gendarmerie de Bretagne et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 78110 du 3 décembre 2013 (NOR : INTJ1325237S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> mai 2014:

<b>Barron, Nicolas</b>	Nigend : 168 989	Numéro de livret de solde : 8 024 703
------------------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> mai 2014:

<b>Frinot, David</b>	Nigend : 239 108	Numéro de livret de solde : 8 087 347
----------------------	------------------	---------------------------------------

<b>Duval, Morgan</b>	Nigend : 200 048	Numéro de livret de solde : 8 046 677
----------------------	------------------	---------------------------------------

<b>Loir, Ludovic</b>	Nigend : 247 291	Numéro de livret de solde : 8 089 159
----------------------	------------------	---------------------------------------

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 8 avril 2014.

*Le général de division,  
commandant la région de gendarmerie de Bretagne  
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest,*

H. RENAUD